

sur le partage des impôts de 1956 était de permettre financièrement à toutes les provinces, quels que soient leurs revenus, d'accomplir leurs fonctions constitutionnelles elles-mêmes et d'assurer un degré raisonnable au Canada de services provinciaux sans augmentation démesurée d'impôts, et ceci est encore la politique du gouvernement actuel.

SOMMES DÉPENSÉES, INONDATION DU VILLAGE INDIEN D'AIYANSH (C.-B.)

Question n° 649—M. Howard:

1. A la suite de l'inondation du village indien d'Aiyansh (Colombie-Britannique), et depuis cet événement, combien a-t-on dépensé, dans quel but et qui a affecté les fonds?

2. A-t-on mis de côté un montant global, l'a-t-on attribué ou déterminé comme plafond des dépenses pour ladite inondation et, dans le cas de l'affirmative, quel était ce montant et combien en reste-t-il?

M. Munro: 1.

Logement	\$28,665.02
Expansion économique, scieries, bateaux, etc.	5,717.44
Routes, approvisionnement en eau, etc.	43,252.32
Réparations d'écoles	23,665.18
Divers	939.19
<b>Total</b>	<b>\$102,239.15</b>

2. Non.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, est-il possible de réserver les questions n° 651 à 676?

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, à ces questions qui sont réservées depuis longtemps, le secrétaire d'État (M. Pickersgill) peut-il nous dire quand nous allons avoir des réponses?

Une voix: Le plus tôt possible.

(Les questions sont réservées.)

(Traduction)

EMPLOYÉS FÉDÉRAUX DANS  
COMPTON-FRONTENAC

Question n° 699—M. Latulippe:

Quels sont les noms, traitements et années de service des fonctionnaires du gouvernement fédéral, par exemple le ministère des Postes, le ministère des Travaux publics, la Commission d'assurance-chômage, etc., qui travaillent dans la circonscription de Compton-Frontenac?

M. Dupuis: Ce renseignement n'est pas facilement disponible; la compilation exigerait un travail et des dépenses injustifiables.

DÉPENSES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET  
DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES

Question n° 740—M. Mather:

1. En 1960-1961, quel a été le total des dépenses du ministère de l'Agriculture?

2. Pendant la même période, quel a été le total des dépenses du ministère des Pêcheries?

3. Pendant la même période, quelle a été la dépense de ces ministères, par personne en ce qui concerne a) les agriculteurs, b) les pêcheurs?

M. Dupuis: 1. \$264,915,215.

2. \$19,195,681.

3. «Agriculteurs» définis comme «ouvriers agricoles qui sont à leur compte», et «Pêcheurs» comme englobant tous ceux qui prennent part aux exploitations de pêche de base (prise et débarquement) en service continu, discontinu et occasionnel); les dépenses par tête pour a) les agriculteurs ont été de \$632; pour b) les pêcheurs, de \$245, au cours de cette période.

ENQUÊTE DE LA COMMISSION DU TARIF SUR  
MACHINES ET APPAREILS POUR  
PÉTROLE ET ESSENCE

Question n° 757—L'hon. M. Lamberg:

1. La Commission du tarif a-t-elle terminé son enquête sur les dispositions du Tarif des douanes ayant trait aux machines et appareils utilisés dans l'industrie minière et dans les industries du pétrole et de l'essence?

2. Sinon, a-t-elle terminé son enquête sur les industries du pétrole et de l'essence?

3. Dans le cas de l'affirmative, la Commission du tarif a-t-elle remis ou envoyé son rapport intérimaire au ministre des Finances et au gouvernement?

4. Dans le cas de l'affirmative, le Gouvernement a-t-il déjà pris une décision à la suite des recommandations du rapport et, sinon, quand compte-t-il annoncer sa décision?

M. Benson: 1. Oui.

2. Voir réponse donnée à 1.

3. Non.

4. Voir réponse donnée à 3.

HÔPITAL DE PINE-FALLS (MAN.)

Question n° 776—M. Slogan:

1. Le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministère provincial de la Santé du Manitoba et la compagnie *Manitoba Paper Co.* se sont-ils mis d'accord au sujet de la construction d'une nouvelle aile de l'hôpital général de Pine-Falls, en vue d'intégrer les services de santé pour les Indiens et, s'il en est ainsi, quelle sera la participation de chacun d'eux aux dépenses?

2. Est-ce que la subvention de \$400,000 qui figure au budget des dépenses de 1962-1963, a été accordée à l'hôpital de Pine-Falls, et, dans le cas de l'affirmative, quand?

3. Si la subvention en question n'a pas été versée, pourquoi a-t-on attendu pour le faire?

4. Y a-t-il eu appel de soumissions pour la construction de cet hôpital, et dans ce cas, à combien s'élevait le montant de chacune de ces soumissions? A qui a-t-on adjugé le contrat?

5. La construction va-t-elle commencer cet été?

M. Haidasz: 1. Aucun accord n'a encore été conclu.

2 et 3. Non. Le versement de ces subventions se fait d'ordinaire après le début des travaux de construction.